

BILAN (En €uros)	31/ 12/ 2023			31/ 12/ 2022
	Brut	Amort & Prov	Net	Net
Immobilisations incorporelles :				
- Concessions, brevets, droits et similaires	50 481	48 981	1 500	1 500
- Développements informatiques, plateformes digitales	4 479 935	2 531 313	1 948 621	499 822
- Immobilisations en cours	194 941	0	194 941	1 453 477
Immobilisations corporelles :				
- Agencet & aménagt des terrains	16 116 150	9 145 948	6 970 202	7 339 070
- Constructions	13 034 559	9 276 716	3 757 843	4 080 917
- Inst. Techn. Mat. & Out.	1 798 280	1 519 336	278 944	242 047
- Autres	3 719 327	3 069 374	649 952	841 625
- Immobilisations en cours	6 720	0	6 720	2 743
Immobilisations financières :				
- Titres de participation	575 533	1 000	574 533	574 533
- Créances rattachées	0	0	0	0
- Prêts	44 615	44 615	0	0
- Autres immo. Financières	9 030	0	9 030	10 030
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	40 029 570	25 637 283	14 392 286	15 045 766
Stocks et en-cours	545 823	11 919	533 905	485 334
Avances et acomptes	229 194	0	229 194	235 917
Créances d'exploitation				
- Clients et comptes rattachés	3 088 657	115 219	2 973 438	3 344 057
- Autres créances	3 542 621	1 626 286	1 916 335	2 591 084
Valeurs mobilières de placement	2 515 150	0	2 515 150	515 150
Disponibilités	6 219 559	0	6 219 559	6 542 533
Charges constatées d'avance	439 848	0	439 848	336 069
TOTAL ACTIF CIRCULANT	16 580 852	1 753 423	14 827 429	14 050 144
TOTAL ACTIF	56 610 422	27 390 707	29 219 715	29 095 910
Fonds associatifs				
Fonds propres sans droit de reprise				
- Fonds propres statutaires			7 234 569	7 234 569
Réserves				
- Reserve pour projet associatif			210 584	876 454
Report à nouveau			2 571 514	2 057 149
Résultat de l'exercice			937 494	-151 504
SITUATION NETTE (sous total)			10 954 161	10 016 667
Subventions d'investissement				
Fonds propres consommables				
- Subventions d'investissement			6 386 259	6 882 637
TOTAL FONDS PROPRES			17 340 420	16 899 304
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES			0	0
Provisions pour risques			51 415	51 415
Provisions pour charges			0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			51 415	51 415
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			2 346 574	2 699 180
Emprunts et dettes financières divers			5 411	8 220
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			341 564	333 836
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 848 147	3 350 175
Dettes sociales et fiscales			3 024 400	2 660 931
Dettes sur immobilisations et rattachés			265 635	222 802
Autres dettes			181 009	217 434
Produits constatés d'avance			2 815 139	2 652 614
TOTAL DETTES			11 827 880	12 145 191
TOTAL PASSIF			29 219 715	29 095 910

COMPTE DE RESULTAT (En € uros)	31/ 12/ 2023	31/ 12/ 2022
Cotisations et redevances	1 129 082	1 013 821
Ventes de biens et services		
- Ventes de biens	24 993 378	24 081 558
- Ventes de prestations de services	6 751 980	6 545 717
Produits fédéraux		
Production vendue		
CHIFFRE D'AFFAIRES	32 874 440	31 641 096
Produits de tiers financeurs		
- Subventions d'exploitation	1 247 499	1 729 658
Reprises sur prov. et amort. et transferts de charges	372 473	512 898
Autres produits	42 301	27 827
Produits d'exploitation	34 536 713	33 911 479
Achats de marchandises	954 769	951 446
Variations de stocks de marchandises	(58 198)	(132 024)
Achats de matières premières et autres approv.	294 847	284 827
Variation de stock	(2 168)	37 708
Autres achats et charges externes	11 636 520	12 027 340
Aides financières :		
- Subventions aux ligues	3 365 282	3 303 158
- Dotations des épreuves	691 285	918 870
- Autres aides financières	1 003 598	876 942
Impôts, taxes et versements assimilés	970 943	868 080
Salaires et traitements	8 659 930	7 832 848
Charges sociales	3 991 998	3 568 039
Dotations aux amortissements et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 756 675	1 510 018
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	472 845	503 379
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	0	51 415
Autres charges	482 732	2 030 619
Charges d'exploitation	34 221 058	34 632 665
RESULTAT D'EXPLOITATION	315 655	(721 187)
Produits financiers sur participations	71 157	47 469
Autres intérêts et produits assimilés	255 150	49 412
Différences positives de change	0	4 415
Produits nets sur cession de VMP	0	0
Produits financiers	326 307	101 296
Intérêts et charges assimilées	33 226	37 903
Dotation aux amortissements et provisions	0	0
Différences négatives de change	635	659
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
Charges financières	33 861	38 561
RESULTAT FINANCIER	292 446	62 735
RESULTAT COURANT	608 101	(658 452)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	101 711	84 784
Produits exceptionnels sur opérations en capital	518 431	494 559
Reprises de provisions	0	0
Produits exceptionnels	620 141	579 342
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	211 778	71 754
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	78 970	640
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
Charges exceptionnelles	290 748	72 394
RESULTAT EXCEPTIONNEL	329 393	506 948
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT NET	937 494	(151 504)

I. Description de l'entité et faits caractéristiques

1. Description de l'entité

La Fédération française de golf, ci-après dénommée « la Fédération » ou « la ffgolf », est une association sportive régie par la loi du 1er juillet 1901 et le Code du Sport, fondée le 24 novembre 1912 (date de parution au Journal Officiel), reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1975, agréée et délégataire de missions de services publics par le Ministère des Sports. Elle est domiciliée au 68, rue Anatole France – 92 309 Levallois-Perret Cedex.

Elle est administrée par un Comité Directeur composé de trente-deux personnes élues pour une durée de quatre ans par les membres de la Fédération. Le Comité Directeur élit ensuite parmi ses membres le Président de la ffgolf ainsi que le Bureau Directeur composé de dix personnes dont le Président, les Vice-présidents, le Secrétaire Général et le Trésorier. Le Bureau Directeur assure la gestion quotidienne de la ffgolf sous le contrôle du Comité Directeur et, pour certaines questions, de l'Assemblée Générale des Clubs affiliés.

En tant que fédération sportive agréée (article L131-8 et suivants du Code du Sport), la ffgolf participe à la mise en œuvre de la mission de service public relative au développement et à la démocratisation du golf en France (gestion de l'activité golf « loisir » et jusqu'au plus haut niveau amateur et professionnel).

Par ailleurs, elle exploite son Centre Technique Fédéral, le Golf National (Yvelines), site permanent de l'Open de France et site d'accueil de la Ryder Cup 2018, des Championnats de Monde amateurs par équipes en 2022 et des Jeux olympiques de 2024.

2. Evènements significatifs de l'exercice

Les comptes de l'exercice 2023 se soldent par un excédent de 937 milliers d'euros. Cette bonne performance résulte notamment de la croissance du nombre de licenciés, qui atteint un nouveau record en 2023 (3ème année consécutive de hausse) avec 445 306 licences vendues (+0,76%).

Les charges d'exploitation sont, quant à elles, globalement contenues dans l'enveloppe budgétaire. Les effets de l'inflation sur la masse salariale et les coûts externes avaient été correctement anticipés et le non-engagement de certaines lignes a permis d'absorber quelques dépenses imprévues, notamment la campagne « Golfeurs par Nature » déployée avant l'été afin d'éclairer le grand public sur l'engagement écologique de notre filière et sa gestion raisonnée de l'eau.

Au Golf National, la progression des ventes de green-fees (notamment sur l'Albatros) et la croissance du chiffre d'affaires du pro-shop ont permis de compenser des recettes d'abonnement inférieures aux attentes et d'absorber la hausse plus importante que prévue de certains postes de charges (notamment de personnel).

Enfin, le résultat de l'exercice 2023 est favorablement impacté par deux éléments : d'une part, une subvention complémentaire de 120 milliers d'euros obtenue de l'IGF (« International Golf Federation ») au titre de l'organisation des championnats du monde amateurs 2022 ; d'autre part, des produits financiers sur nos placements de trésorerie.

II. Méthodes d'évaluation et de présentation

1. Changements de méthodes comptables

Aucun changement de méthode n'est venu affecter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2. Principes comptables

Les comptes annuels 2023 de la Fédération ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC n° 2018-06. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

L'exercice social porte sur une période de 12 mois, correspondant à l'année civile.

Les principales méthodes sont décrites ci-dessous. Sauf indication contraire, les montants sont présentés en euros.

3. Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Leur amortissement est fonction de leur durée d'utilisation prévue. Les durées et modes d'amortissements appliqués sont :

Logiciels	3 à 5 ans	linéaire
Aménagements des terrains	10 à 30 ans	linéaire
Constructions	25 à 35 ans	linéaire
Aménagements des constructions	10 à 15 ans	linéaire
Installations techniques	10 ans	linéaire
Matériels et outillages	3 à 5 ans	linéaire

Autres	3 à 10 ans	linéaire
--------	------------	----------

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de titres de participation. Ceux-ci sont enregistrés à leur coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité pour la Fédération, en tenant compte des plus-values latentes pour ce qui concerne la SCI Levallois.

4. Stocks

Les stocks incluent principalement des matières premières, produits phytosanitaires et pièces détachées utilisés pour l'entretien des parcours et matériels de terrain, ainsi que les articles proposés à la vente au pro-shop du Golf National.

Ils sont évalués au coût d'achat moyen pondéré et dépréciés, le cas échéant, en cas d'obsolescence ou de péremption.

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances présentant un risque de non-recouvrement ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation, à hauteur du montant dont le recouvrement est jugé improbable.

6. Subventions

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'elles sont acquises de manière certaine, c'est-à-dire généralement lors de leur encaissement.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en contrepartie des fonds propres. Elles sont reprises au compte de résultat chaque année en proportion de l'amortissement des immobilisations subventionnées. La durée d'amortissement des immobilisations subventionnées court, selon la nature de l'investissement, de 7 ans à 30 ans.

7. Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la Fédération à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette

obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel, ou découler des pratiques de la Fédération.

Le montant provisionné correspond à la sortie de ressources que la Fédération estime probable pour remplir son obligation.

8. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Fédération est constitué principalement des produits fédéraux (licences, redevances versées par les golfs et associations affiliés, droits d'inscription aux épreuves fédérales), des recettes de partenariat et des ventes réalisées par le Golf National (green-fees, abonnements, practice, enseignement, événementiel et pro-shop).

Les produits fédéraux sont reconnus linéairement sur la période à laquelle ils se rapportent. Ainsi, les produits de licences dites « 2 ans », qui sont valables pour une période de 16 mois courant du 1^{er} septembre de l'année N au 31 décembre de l'année N+1, sont comptabilisés à hauteur de 4/16^{ème} sur l'année N et de 12/16^{ème} sur l'année N+1.

Les recettes de partenariat sont comptabilisées lorsqu'elles sont certaines, c'est-à-dire généralement lors de leur encaissement.

Le chiffre d'affaires du Golf National est reconnu lors de la livraison au client de la prestation ou des marchandises vendues.

III. Notes sur le bilan et le compte de résultat

1. Etat de l'actif immobilisé

a. Mouvements dans les comptes d'immobilisations (valeur brute)

	2022	Acquisitions	Cessions	Compte à compte	2023	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						<i>Dt secteur lucratif</i>
Concessions, brevets, droits et similaires	50 481	0	0	0	50 481	44 445
Autres immobilisations incorporelles	3 334 443	225 186	(907 272)	1 827 577	4 479 935	776 291
Immobilisations en cours	1 453 477	574 364	(5 322)	(1 827 577)	194 941	42 923
TOTAL	4 838 401	799 550	(912 594)	0	4 725 356	863 660
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						<i>Dt secteur lucratif</i>
Aménagement des terrains	15 978 969	144 514	(7 333)	0	16 116 150	16 116 150
Constructions	12 994 228	40 331	0	0	13 034 559	13 034 559
Inst. Tech. Mat. et Out.	1 677 194	121 086	0	0	1 798 280	1 798 280
Autres immo. corp.	3 690 681	69 043	(40 398)	0	3 719 327	2 113 159
Immobilisations en cours	2 743	3 977	0	0	6 720	6 720
TOTAL	34 343 815	378 952	(47 731)	0	34 675 035	33 068 868
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						<i>Dt secteur lucratif</i>
Titres de participation	575 533	0	0	0	575 533	10 000
Créances rattachées	0	0	0	0	0	0
Prêts	44 615	0	0	0	44 615	0
Dépôts de garantie	10 030	0	(1 000)	0	9 030	860
TOTAL	630 177	0	(1 000)	0	629 177	10 860
TOTAL BRUT	39 812 393	1 178 501	(961 325)	0	40 029 569	33 943 388

Les variations constatées sur les immobilisations incorporelles concernent essentiellement les développements informatiques de nos outils digitaux (site internet, nouvel espace licencié, nouvelle plateforme de contenus média, et application Platform Golf). L'application Kady est portée par notre filiale FFGolf Digital qui refacture à la Fédération les coûts de développement des fonctionnalités à destination des licenciés.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles réalisées en 2023, concernent principalement le Golf National, avec l'acquisition de machines d'entretien du terrain, et le changement de la pompe de relevage des eaux usées.

b. Mouvements dans les comptes d'amortissements et provisions

	20 22	Dotations	Reprises	Compte à compte	20 23	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						<i>Dt secteur lucratif</i>
Concessions, brevets, droits et similaires	48 981	0	0	0	48 981	42 945
Autres immo. incorp.	2 834 622	548 918	(852 226)	0	2 531 314	432 593
Immo. incorp. en cours	0	0	0	0	0	0
TOTAL	2 883 603	548 918	(852 226)	0	2 580 295	475 538
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						<i>Dt secteur lucratif</i>
Aménagement des terrains	8 639 898	510 053	(4 003)	0	9 145 948	9 145 948
Constructions	8 913 311	363 405	0	0	9 276 716	9 276 716
Inst. Tech. Mat. et Out.	1 435 146	84 189	0	0	1 519 335	1 519 335
Autres immo. corp.	2 849 056	250 111	(29 792)	0	3 069 374	1 683 953
Immo. corp. en cours	0	0	0	0	0	0
TOTAL	21 837 411	1 207 758	(33 794)	0	23 011 374	21 625 953
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						<i>Dt secteur lucratif</i>
Titres de participation	1 000	0	0	0	1 000	1 000
Créances rattachées	0	0	0	0	0	0
Prêts	44 615	0	0	0	44 615	0
Dépôts de garantie	0	0	0	0	0	0
TOTAL	45 615	0	0	0	45 615	1 000
TOTAL AMORTISSEMENTS	24 766 628	1 756 675	(886 020)	0	25 637 283	22 102 491

2. Tableau des filiales et participations

	SCI Levallois	FFGS	FFG Digital
Part de capital détenu directement	100%	100%	100%
Montant des capitaux propres	310 518	91 942	(1 223 408)
Résultat 2023	0	5 867	(402 877)
Numéro de Siren	332 508 993	801 523 457	850 726 514
Dénomination et siège social	SCI Levallois 68 rue Anatole France 92300 Levallois-Perret	Ffgolf Services SARL 68 rue Anatole France 92300 Levallois-Perret	Ffgolf Digital SAS 68 rue Anatole France 92300 Levallois-Perret
Valeur comptable des titres détenus	564 533	10 000	1 000
Prêts & avances consentis à la société et non encore remboursés	645 269	0	1 966 926
Chiffre d'affaires 2023	92 918	27 438	12 896

La valeur de réalisation des titres de la SCI Levallois est estimée supérieure à leur valeur comptable, en raison de l'existence d'une plus-value latente sur le principal actif détenu par cette filiale, à savoir l'immeuble qui abrite le siège social de la Fédération.

Au 31 décembre 2022, la valeur d'inventaire des titres FFGolf Digital (-1 224 409€) était inférieure au coût d'acquisition (situation similaire constatée au 31 décembre 2021). Une provision complémentaire

pour dépréciation du compte courant d'associé avait été comptabilisée à hauteur de 460 161€, portant le montant total de la provision à 1 223 409€. Après comptabilisation de cette dépréciation la valeur nette du compte courant s'élevait à 404 476€.

Au 31 décembre 2023, la valeur d'inventaire des titres FFGolf Digital est de -1 627 286€. Une provision complémentaire pour dépréciation du compte courant d'associé a été comptabilisée à hauteur de 402 877€, portant le montant total de la provision à 1 626 286€. Après comptabilisation de cette dépréciation la valeur nette du compte courant s'élève à 340 640€ à la clôture.

3. Etat des stocks

	2023			2022
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Stock fournitures / consommables	87 363	0	87 363	85 194
Stock proshop	367 811	11 919	355 892	321 133
Stock E-shop	90 650		90 650	79 007
TOTAL	545 823	11 919	533 905	485 334

Les volumes stockés sont en hausse de 10% par rapport à 2022 et sont composés en majorité des stocks de marchandises du Proshop (textile, clubs de golf et chaussures principalement). Des stocks ont également été constitués dans le cadre de la création en 2022 d'une boutique en ligne de produits logotés « ffgolf ».

4. Etat des échéances des créances et des dettes

	Montant brut	Echéances		
		à moins d' 1 an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans
CREANCES				
Avances et acomptes versés s/ commandes	229 194	229 194		
Créances d'exploitation	6 631 278	6 631 278		
DETTES				
Auprès des établissements de crédit :	2 346 574			
Neufilze OBC	0			
Société Générale	783 970	177 064	606 905	
Banque Populaire	1 562 605	162 055	664 650	735 899
Intérêts courus non échus	0			
Avances et acomptes reçues s/ commandes	341 564	341 564		
Autres dettes financières	5 411	5 411		
Dettes fournisseurs	3 113 782	3 113 782	0	
Dettes fiscales et sociales	3 024 400	3 024 400		
Autres dettes	181 009	181 009		

L'endettement financier de 2 346 574€ correspond à des emprunts souscrits en 2015 auprès de la Société Générale et 2021 auprès de la Banque Populaire Rives de Paris aux conditions suivantes :

- 1 000 000€ sur 7 ans à 1%, intégralement tiré et entré en amortissement en octobre 2016
- 1 300 000€ sur 12 ans à 1,89%, intégralement tiré et entré en amortissement en juin 2016.
- 2 000 000€ sur 12 ans à 1%, intégralement tiré et entré en amortissement en mars 2021.

5. Trésorerie

Ce poste est constitué :

- De liquidités en compte courant bancaire et en comptes sur livret associatif et livret A pour 6 219 559€ ;
- D'un compte à terme de 375 000€ ouvert dans le cadre du financement des travaux 2015 et donné en garantie de la ligne de crédit via un nantissement ;
- D'un compte à terme de 125 000€ ouvert dans le cadre du financement des travaux de 2021 et donné en garantie de la ligne de crédit via nantissement ;
- De parts sociales de la Banque Populaire pour 15 150€.
- De quatre comptes à termes de 250 000€ chacun, ouverts en 2023 auprès de la Banque Populaire, dans le cadre d'une stratégie de placement de notre trésorerie ;
- D'un compte à terme de 1 000 000€, ouvert en 2023 auprès de la banque Palatine, dans le cadre d'une stratégie de placement de notre trésorerie.

Tous ces placements sont liquides et immédiatement disponibles à l'exception des deux comptes à terme nantis pour garantir les lignes de crédits.

6. Entreprises liées

INFORMATIONS SUR LES POSTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES	
POSTES	MONTANT
Clients et comptes rattachés	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0
Autres créances	2 612 194
Produits d'exploitation	103 800
Charges d'exploitation	1 825
Produits financiers	71 157

Une convention en compte courant d'associé entre la ffgolf et FFGolf Digital a été signée sur l'exercice 2020 pour une durée illimitée, qui engage la ffgolf à financer les besoins de trésorerie de FFGolf Digital sous forme d'avances remboursables. Les avances consenties sont productives d'un intérêt annuel calculé au taux maximum fiscalement déductible pour FFGolf Digital conformément à l'article 39.1.3° du Code Général des Impôts. Au 31 décembre 2023, les avances consenties à FFGolf Digital s'élèvent

à 1 913 K€. La créance correspondante est dépréciée à hauteur de 1 626 K€, soit le montant dont le remboursement est estimé improbable en raison des pertes dégagées par la filiale depuis sa création.

Toutes les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

7. Etat des provisions

	Début d'exercice	Dotations	Reprises		Fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	51 415	0	0	0	51 415
Provisions pour charges	0				0
TOTAL	51 415	0	0	0	51 415

La provision pour risques comptabilisée en fin d'exercice concerne un litige en cours avec un des fournisseurs ayant participé à la construction du « centre de performance » au Golf National.

8. Tableau de variation des fonds propres avant affectation du résultat

	2022	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Subv de l'exercice	QP virée au résultat	2023
Fonds propres sans droit de reprise	7 234 569					7 234 569
Réserves pour projet associatif	876 454	(665 870)				210 584
Report à nouveau	2 057 149	514 365				2 571 514
Excédent ou déficit	(151 504)	151 504	937 494			937 494
Situation nette	10 016 667	0	937 494	0	0	10 954 161
Subvention d'investissement	6 882 637			0	(496 378)	6 386 259
Fonds propres	16 899 304	0	937 494	0	(496 378)	17 340 420

Conformément à la décision prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la Fédération Française de Golf du 31 mars 2023, le déficit de l'exercice 2022 a été affecté comme suit :

- Affectation du déficit Ryder Cup de 425 806€ à la réserve pour projet associatif ;
- Affectation du déficit des Championnats du Monde 2022 de 240 063€ à la réserve pour projet associatif ;
- Affectation du résultat résiduel de +514 365€ au compte de report à nouveau.

	2022	Augmentation	Diminution	2023
Montant nominal	12 106 649	0		12 106 649
QP virée au résultat	(5 224 012)	(496 378)		(5 720 390)
Subventions d'investissements	6 882 637	-496 378	0	6 386 259

Au 31 décembre 2023, les subventions d'investissement non encore reprises en résultat concernent :

- A hauteur de 795 993€, le Grand Projet de rénovation du Golf National de 2005 (4,3 M€ en valeur brute, dont 3,7 M€ reçus de l'Etat et de la région) ;

- A hauteur de 2 978 425€, les travaux réalisés au Golf National pour l'accueil de la Ryder Cup (4,7 M€ en valeur brute, dont 3 M€ reçus de l'Etat et de la région, 1 M€ de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines, et 0,7 M€ du département des Yvelines) ;
- A hauteur de 2 611 842€, les travaux de construction du Centre National d'Entrainement, lancés en 2019 au Golf National, et qui se sont achevés en 2022 (3,1 M€ en valeur brute, dont 2,3 M€ reçus de l'Etat et de la région, 0,4 M€ du département des Yvelines, et 0,4 M€ de Saint Quentin en Yvelines).

9. Ventilation du chiffre d'affaires et des ressources

	2023	2022
Produits des licences	21804 970	21264 394
Redevances statutaires	1 129 082	1013 821
Droits d'engagement aux compétitions	1604 643	1384 782
Total produits fédéraux	24 538 695	23 662 997
Produits des activités annexes secteur non lucratif	973 851	520 802
Chiffre d'affaires secteur lucratif	7 361 894	7 457 297
TOTAL	32 874 440	31 641 096

En 2023, la Fédération Française de Golf compte 445 306 licenciés, soit +0,8% par rapport à l'année précédente.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale du 2 avril 2022 avait décidé d'augmenter de 1€ les tarifs des licences adultes pour l'année 2023, de même que les tarifs des licences dites « 2 ans » valables du 1^{er} septembre 2022 au 31 décembre 2023.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 31 mars 2023 a décidé :

- D'augmenter les tarifs des différentes catégories de licences selon un modèle basé sur le taux d'inflation constaté à fin juillet 2023 (12 mois glissants). Le taux finalement constaté étant de 4,3%, les tarifs ont augmenté de 2€.
- D'augmenter les tarifs des cotisations et redevances, afin de prendre en compte les deux effets cumulatifs d'une hausse de 3% pour faire face à l'inflation, et d'une hausse additionnelle de la redevance des gestionnaires (80€ par tranche de 9 trous / 40 € pour les autres types d'équipements) pour financer l'application Platform Golf. Les tarifs votés sont détaillés ci-dessous :
 - Golfs de 9 trous et plus : +100€ par tranche de 9 trous, soit un tarif de 754€ par tranche de 9 trous
 - Golfs compacts, Pitch&Putts, Swin : +48€, soit un tarif forfaitaire de 316€
 - Associations non gestionnaires affiliées : +4€, soit un tarif forfaitaire de 150€
 - Associations gestionnaires affiliées : +4€, soit un tarif forfaitaire de 145€.

Le montant des cotisations et redevances a progressé en raison de l'effet prix.

La hausse des droits d'engagement aux compétitions est expliquée par un nombre plus important de compétitions jouées sur la période, et par la hausse des droits de jeux vendus.

La hausse des produits des activités annexes du secteur non lucratif est liée à des refacturations de salaires à l'IGF (« International Golf Federation ») dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques 2024.

10. Analyse du résultat par secteur d'activité

	Secteur non lucratif	Secteur lucratif	TOTAL
2022			
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 700 919	(2 422 106)	(721 187)
RESULTAT FINANCIER	49 365	13 369	62 735
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(44 647)	551 595	506 948
IMPOTS SUR LES BENEFICES	0	0	0
RESULTAT NET	1 705 637	(1 857 141)	(151 504)
2023			
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 620 394	(1 304 740)	315 655
RESULTAT FINANCIER	261 142	31 305	292 446
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(76 419)	405 812	329 393
IMPOTS SUR LES BENEFICES	0	0	0
RESULTAT NET	1 805 116	(867 622)	937 494

Sur l'exercice 2023, la ffgolf a reçu les subventions d'exploitation suivantes :

- 638 K€ de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre de sa mission fédérale ;
- 116 K€ dans le cadre de participations aux dotations des épreuves professionnelles se déroulant en France (30 K€ de la région Bretagne, 18 K€ du département des Côtes d'Armor et 68 K€ d'autres contributeurs non institutionnels) ;
- 100 K€ de contributeurs non institutionnels dans le cadre du fonctionnement du consortium SPOR&D ;
- 70 K€ de la région Ile de France dans le cadre de l'Open de France 2023 pour 30 K€ et la pratique sportive pour 40 K€ ;
- 65 K€ de la Commission européenne dans le cadre d'un programme de développement de la biodiversité ;
- 30 K€ du département des Yvelines dans le cadre du développement de la pratique du golf dans la perspective des Jeux olympiques 2024 ;
- 228 K€ d'autres subventions d'exploitation.

11. Principaux éléments du résultat exceptionnel

	Secteur non lucratif	Secteur lucratif	Total
Produits de cession d'actifs	18 350	3 703	22 053
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(52 081)	(16 902)	(68 983)
Valeur nette comptable des actifs financiers cédés		0	0
Rappels d'impôts		(63 194)	(63 194)
Quote-part de subvention versée au résultat		496 378	496 378
			0
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	28 825	72 886	101 711 (a)
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0	0
			0
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(71 514)	(87 058)	(158 571) (a)
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0	0
			0
Dotations aux provisions exceptionnelles		0	0
Reprises de provisions exceptionnelles		0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(76 419)	405 812	329 393

(a) Les principaux impacts concernent des régularisations sur exercices antérieurs.

12. Principaux éléments du résultat financier

	Secteur non lucratif	Secteur lucratif	Total
Revenus des titres de participation	17 544	53 613	71 157 (a)
Revenus des placements financiers	244 233	379	244 612 (b)
Autres produits financiers	0	10 538	10 538
			0
Intérêts sur emprunt		(33 226)	(33 226) (c)
Autres charges financières	(635)	0	(635)
			0
Dotations aux provisions pour risques financiers	0	0	0
Reprises de provisions pour risques financiers			0
RESULTAT FINANCIER	261 142	31 305	292 446

(a) Concerne les intérêts sur les comptes courants avec la SCI Levallois et FFGolf Digital.

(b) Concerne les intérêts sur les Comptes sur Livret souscrits auprès de la Banque Populaire et de la Société Générale ainsi que des intérêts sur les comptes à terme souscrits auprès de la Banque Populaire et de la banque Palatine.

(c) Concerne essentiellement les intérêts sur financements externes (emprunts) dans le cadre des travaux du Golf National.

13. Etat des charges constatées d'avance, des produits constatés d'avance et des produits à recevoir

a. Charges constatées d'avance

		2023
Secteur Lucratif		
	(a)	30 358
	(e)	114 025
	(b)	5 792
	(f)	4 942
	(g)	11 178
	Autres	10 621
Secteur non lucratif		
	(a)	138 905
	(b)	
	(c)	46 180
	(d)	41 314
	(f)	22 648
	Autres	13 886
	TOTAL	439 848

(a) Prestations informatiques (licences, maintenance, redevances...)

(b) Assurance

(c) Billetterie JO

(d) Pré-réservation déplacements 2024

(e) Loyer Saint Quentin en Yvelines 1^{er} trimestre 2024

(f) Abonnement Média

(g) Location matériel 2024

b. Produits constatés d'avance

		2023
Secteur Lucratif	(a)	557 366
	(b)	107 773
	(c)	0
	Autres	0
Secteur non lucratif	(c)	2 145 208
	(d)	4 792
	Autres	(0)
	TOTAL	2 815 139

(a) Correspond à la quote-part 2024 des abonnements et privatisation du parcours

(b) Correspond aux ventes de contremarques (mises en comptes clients)

(c) Correspond aux licences 2024 encaissées au 31 décembre 2023

(d) Correspond à des produits de CPAM.

c. Produits à recevoir

		2023
Secteur Lucratif	(e)	124 131
	(f)	38 009
	Autres	6 186
Secteur non lucratif	(a)	30 000
	(b)	307 119
	(c)	21 700
	(d)	25 000
	Autres	23 503
	TOTAL	575 649

(a) Correspond à une subvention à recevoir Open de France 2023

(b) Produits à recevoir sur placements financiers

(c) Correspond à une subvention dans le cadre de l'opération Parakids

(d) Appel de fonds à recevoir dans le cadre du consortium SPOR&D

(e) Fonds reçus dans le cadre de la vente de green-fees sur nos plateformes en ligne

(f) Versement CA 2023 chèques, espèces, prélèvements et CB.

14. Etat des charges à payer, des comptes courants et des transferts de charges

a. Charges à payer

		2023
Secteur lucratif		282
Secteur non lucratif	(a)	12 500
	Autres	3 699
	TOTAL	16 481

(a) Provision PGA subvention formation 2023.

b. Comptes courants

		2023
Secteur lucratif	(a)	1 966 926
Secteur non lucratif	(b)	645 269
	TOTAL	2 612 194

(a) Correspond au solde débiteur des comptes courants de FFGolf Digital.

(b) Correspond au solde débiteur des comptes courants de la SCI Levallois

c. Transfert de charges

		2023
Secteur lucratif		
	(a)	30 500
	Autres	6 376
Secteur non lucratif		
	(b)	114 749
	(c)	110 776
	(d)	55 311
	Autres	2 589
TOTAL		320 301

(a) Correspond à la refacturation des services Web standard ffgolf

(b) Correspond à la refacturation des frais de pension

(c) Correspond à des refacturations de frais sportif

(d) Correspond à la refacturation aux ligues des indemnités des cadres sportif d'Etat mis à disposition.

15. Rémunérations allouées aux membres des organes de Direction

La ffgolf n'a alloué aucune rémunération au titre de l'exercice 2023 aux membres du Bureau Directeur et du Comité Directeur.

16. Rémunération des cadres dirigeants

Les rémunérations des trois cadres dirigeants les mieux rémunérés s'élèvent pour l'exercice 2023 à 506 K€ (aucun avantage en nature versé).

17. Effectif moyen

L'effectif moyen de la ffgolf est de 183 personnes au cours de l'exercice 2023, dont 57 personnes pour le secteur lucratif (en ETP : 169 dont 50 pour le secteur lucratif).

18. Contributions Volontaires en Nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité de travail, des biens ou des services à titre gratuit.

Au niveau de la Fédération, les contributions volontaires en nature prennent essentiellement la forme de contributions en travail, avec le recours au bénévolat. Différentes catégories de bénévoles interviennent au service de la Fédération :

- Le Président qui préside les Assemblées Générales, le Comité Directeur et le Bureau Directeur et qui représente la Fédération dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux ;
- Les membres du Bureau Directeur qui se réunissent mensuellement et qui peuvent également intervenir sur des missions spécifiques ;
- Les membres du Comité Directeur qui se réunissent trimestriellement, qui assistent à l'Assemblée Générale et qui peuvent participer à des missions spécifiques ;
- Les autres bénévoles, membres de commissions ou de comités stratégiques, et qui interviennent sur des événements ou missions spécifiques ;
- Les arbitres et les commissaires de parcours affectés aux épreuves fédérales.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2018-06, le principe qui prévaut est la valorisation et la comptabilisation des contributions volontaires en nature au compte de résultat (comptes de classe 8).

Dans le cas de la Fédération, nous estimons que la nature et l'importance des contributions volontaires en nature ne sont pas des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité. Par conséquent, comme l'une des deux conditions nécessaires à l'application du principe de comptabilisation n'est pas respectée (article 211-2 du règlement), seule une information dans l'annexe sur la nature et l'importance de ces contributions est renseignée.

19. Engagements hors bilan

a. Indemnités de départ à la retraite

La Fédération Française de Golf n'a pas constitué de provision au titre des engagements relatifs au départ à la retraite de ses salariés.

Au 31 décembre 2023, le montant des engagements de retraite est estimé à 894 K€. Cette estimation est fondée sur les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation 3,17 % (taux Iboxx corporate AA 10+)
- Taux d'augmentation de 2,0% pour cadres et 2% pour les non-cadres
- Départ à la retraite volontaire à 64 ans avec un plafonnement des indemnités à 3 mois
- Référence à la table de mortalité INSEE 2021.

b. Autres engagements hors bilan reçus

L'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (APST) est caution de la Fédération Française de Golf dans les conditions prévues par les articles L211-18 et R211-34 du code du Tourisme ainsi que par les dispositions de l'arrêté du 23 décembre 2009 relatif aux conditions de fixation de la garantie financière des agents de voyage et autres opérateurs de la vente de voyages et de séjours, à concurrence d'un montant équivalent au remboursement de l'intégralité des fonds reçus dans le cadre de l'activité d'opérateur de vente de voyages et de séjours de la Fédération.

c. Autres engagements hors bilan donnés

- Nantissement de deux comptes à terme de 375 K€ et 125 K€ souscrits auprès de la Banque Populaire en garantie de l'emprunt réalisé en 2021 pour 2 M€ ;
- Promesse de garantie hypothécaire à l'égard de la Société Générale dans le cadre de la mise en place de l'emprunt pour le financement des travaux de rénovation du Golf National ;
- Garantie à l'égard du CIO de mise à disposition du Golf National aux fins de préparation et de tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ; cette garantie comprend l'utilisation exclusive du site pour les Jeux pendant une certaine période encadrant la compétition moyennant une contrepartie financière et l'utilisation non exclusive et gratuite du site pendant une période allant de 3 mois avant la Cérémonie d'ouverture des Jeux à un mois après la Cérémonie de clôture.

20. Déficits reportables

La Fédération Française de Golf est une association à but non lucratif. Seules ses activités commerciales sont fiscalisées (partenariats et gestion du Golf National).

La ffgolf applique un prorata de TVA pour ses opérations mixtes.

Les déficits reportables de la ffgolf lucrative s'élevaient à 21 956 K€ à fin 2022.

A la clôture 2023, la partie lucrative enregistre un déficit fiscal qui viendra s'ajouter aux déficits reportables existants.

21. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Pour l'exercice 2023, les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 46 K€ au titre de l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Golf.